

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'exploitation d'une plateforme de valorisation de déchets inertes du BTP et de regroupement de ferrailles de déconstruction

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LAPEYRE ET FILS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Denis LAPEYRE, gérant

RCS / SIRET

4 4 8 7 6 3 0 9 4 0 0 0 1 9

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a	Défrichement compris entre 0,5 et 25 hectares (1,19 ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet d'exploitation d'une plateforme de valorisation de déchets inertes du BTP et de regroupement de ferrailles de déconstruction.

La surface totale du projet représente 13 782 m². Sur cette emprise, 11 900 m² devront faire l'objet d'un défrichement.

4.2 Objectifs du projet

Répondre à un besoin local en valorisation de déchets inertes du BTP.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Défrichage des terrains et création d'une plateforme qui fera l'objet des aménagements suivants :

- Elle sera clôturée et fermée par un portail en dehors des heures d'ouverture ;
 - Les zones où seront réalisés les stockages et les activités de valorisation de déchets inertes, ainsi que les voies de circulation seront empierrées ;
 - Un pont bascule sera positionné à l'entrée, dédié à la pesée et au contrôle des camions entrants ;
 - Un réseau périphérique de collecte des ruissellements, comprenant un bassin de décantation, sera aménagé pour traiter les eaux de la plateforme avant rejet vers le milieu naturel ;
 - Une aire spécifique empierrée sera aménagée pour la réception et le stockage des ferrailles de déconstruction (20 m x 25 m) ;
- Il n'y aura pas de construction de bâtiment sur cette plateforme. Seul un local (type Algeco) est prévu au niveau du pont-bascule pour la réception des camions et la gestion administrative des activités.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités principales mises en place sur le site seront la réception de déchets pré-triés de chantiers locaux, leur regroupement et stockage, puis une opération de valorisation par concassage/criblage à l'aide d'un équipement mobile intervenant périodiquement, dès que le stock à valoriser apparaît suffisant. Les déchets ainsi valorisés pourront alors être réutilisés sur des chantiers de Travaux Publics locaux.

De plus, la SARL LAPEYRE ET FILS a pour projet de mettre en place une activité de regroupement de ferrailles, provenant des chantiers locaux de déconstruction. Ces ferrailles sont destinées à une valorisation matière par un prestataire-partenaire qui dispose d'une filière autorisée au titre de la réglementation des ICPE.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'Enregistrement ICPE
- Demande d'Autorisation de Défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du projet	13 782 m ²
Surface du défrichement	11 900 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route du Mouta
Josse

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 15 ' 29 " 450 Lat. 43 ° 39 ' 1 " 58N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Josse

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de Répartition des Eaux : ZRE 4002 (Arrêté n°2011-1903 du 13/04/2012 qui abroge celui du 21/11/2003)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à plus de 3 km à l'Est, ils sont liés à l'Adour et les milieux associés.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a été conçu de façon à limiter l'utilisation de la ressource en eau. En effet, seul le local du site sera desservi par le réseau AEP, pour la consommation du personnel. L'arrosage de la plateforme pour limiter les envols de poussières sera réalisé : - Dans un 1er temps grâce à une tonne à eau - Dans un 2ème temps grâce à : - L'eau récupérée dans le bassin de gestion des eaux pluviales ; - L'eau d'un forage existant, via un transfert d'autorisation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains du projet sont occupés par une plantation de pins maritimes des Landes. Il ne s'agit pas d'un habitat d'intérêt communautaire. Aucun cours d'eau n'est situé sur les terrains du projet ou à proximité. L'impact du projet sur le milieu naturel sera donc limité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la distance (plus de 3 km) et des mesures prises pour gérer les ruissellements (fossés/bassin de décantation) et éviter les risques de pollution (procédure d'acceptation des déchets, absence de stockage de produit polluant, etc.), il n'est pas attendu d'incidence sur le réseau hydrographique aval classé Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains du projet sont occupés par une plantation de pins maritimes des Landes
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques identifiés sur la commune de Josse, dans le DDRM des Landes et prim.net : - feux de forêt : terrain concerné car plantation de pins entourée d'autres boisements, - Inondation : terrains non concernés, - Mouvement de terrain : terrain non concerné par retrait/gonflement argiles, - Zone de sismicité 3, - Phénomènes liés à l'atmosphère : terrain concerné.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'apport et l'expédition des déchets inertes engendreront un trafic moyen de 1111 rotations de camions à l'année, réparties sur 200 jours d'ouverture du site (environ 5 camions par jour). Le trafic ne sera pas continu mais par campagne. En effet, l'expédition des produits finis répondra à un besoin sur un chantier, tout comme les apports. De plus, l'activité de transit de ferrailles de déconstruction générera un trafic de 25 rotations de camions par an, réparties sur 200 jours d'ouverture du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- Impact temporaire lors des travaux : ils ne seront réalisés qu'en journée et les engins utilisés seront conformes à la réglementation en matière de bruit. - Phase exploitation: nuisances sonores liées au trafic des engins, des camions desservant le site et des activités de valorisation (concassage/criblage) - Pas d'habitation à proximité (plus de 1,3 km) et écrans boisés alentours - Une première étude de bruit sera réalisée dans les 3 mois suivant la mise en service des appareils de traitement, puis tous les ans (puis tous les 3 ans si ok)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations émises par les appareils et engins ne sont pas susceptibles de se propager au-delà de quelques mètres. En tout état de cause, elles ne gêneront pas les habitations les plus proches (environ 1,3 km).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de travaux la nuit.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase travaux : rejets liés à la circulation des engins (gaz d'échappement), impact faible et temporaire. - Phase exploitation : rejets liés au trafic des camions desservant le site, impact non permanent et faible (cf. estimation du trafic induit précédemment).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement seront collectées par un fossé périphérique créé et dirigées vers un bassin assurant un rôle de tampon et de décantation. Les eaux seront ensuite restituées au milieu naturel par surverse. Ce rejet d'eaux pluviales prétraitées fera l'objet d'un contrôle périodique de sa qualité.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase travaux : les déchets issus du chantier (déchets verts, DIB, inertes, etc.) seront expédiés vers des filières agréées. - Phase exploitation : des bennes sur le site seront dédiées à la récupération des matériaux qui pourraient être séparés lors de la réception ou de la valorisation des inertes (bois, plastiques, gaines..); ces bennes seront expédiées régulièrement vers les filières de valorisation agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non visible depuis les habitations les plus proches et les axes de circulation (sauf accès via la Route du Mouta).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sont actuellement occupés par une plantation de pins maritimes des Landes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet recensé (source : site DREAL Nouvelle Aquitaine) = défrichement pour la mise en place d'un parcours d'élevage sur la commune de Josse (cas par cas), à environ 400 m au Nord-ouest.

L'effet cumulé correspond ici au total des surfaces défrichées sur le secteur d'étude. En revanche, il n'est pas attendu d'incidences cumulées significatives en phase d'exploitation.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures suivantes, prises dans le cadre du projet seront de nature à éviter les impacts sur l'environnement :

- les ruissellements sur les terrains du projet feront l'objet d'une gestion (fossés/bassin de décantation). Aucun rejet direct vers le milieu naturel ne sera réalisé ;
- des mesures seront prises pour éviter les risques de pollution : procédures d'acceptation des déchets, absence de stockage de produit polluant, etc.

Rappelons en outre que le présent projet est soumis au régime d'Enregistrement ICPE, dans le cadre duquel devront être réalisés des suivis environnementaux, avec notamment :

- une analyse périodique des eaux pluviales rejetées pour vérifier leur qualité,
- une campagne trimestrielle des retombées de poussières pendant la période estivale en 2 points, par la mise en place de plaquettes durant 2 semaines au minimum à 1 mois,
- un contrôle des niveaux sonores à réaliser dans les trois premiers mois suivant la mise en fonctionnement du site puis de manière régulière (fréquence annuelle puis trisannuelle si conformité).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce projet. En effet,

- le site ne présente pas de contrainte environnementale particulière : absence de ZNIEFF, site Natura 2000, etc.,
- aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur les terrains du projet (plantation de pins maritimes),
- aucun cours d'eau n'est présent sur le site ou à proximité,
- aucune habitation n'est recensée à proximité : plus de 1,3 km de distance,
- les mesures décrites précédemment, prises dans le cadre du projet, seront de nature à éviter les impacts sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

JOSSE

le.

1^{er} FEVRIER 2018

Signature

sart Lapeyre Jean et Fils

DÉMOLITION, TRAVAUX PUBLICS, DÉSAMANTAGE
TRANSPORTS, LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS

40200 JOSSE

Tél. 05 58 77 71 04 - Fax 05 58 77 76 91

448 763 094 - RM 4001 - Code 4311 Z

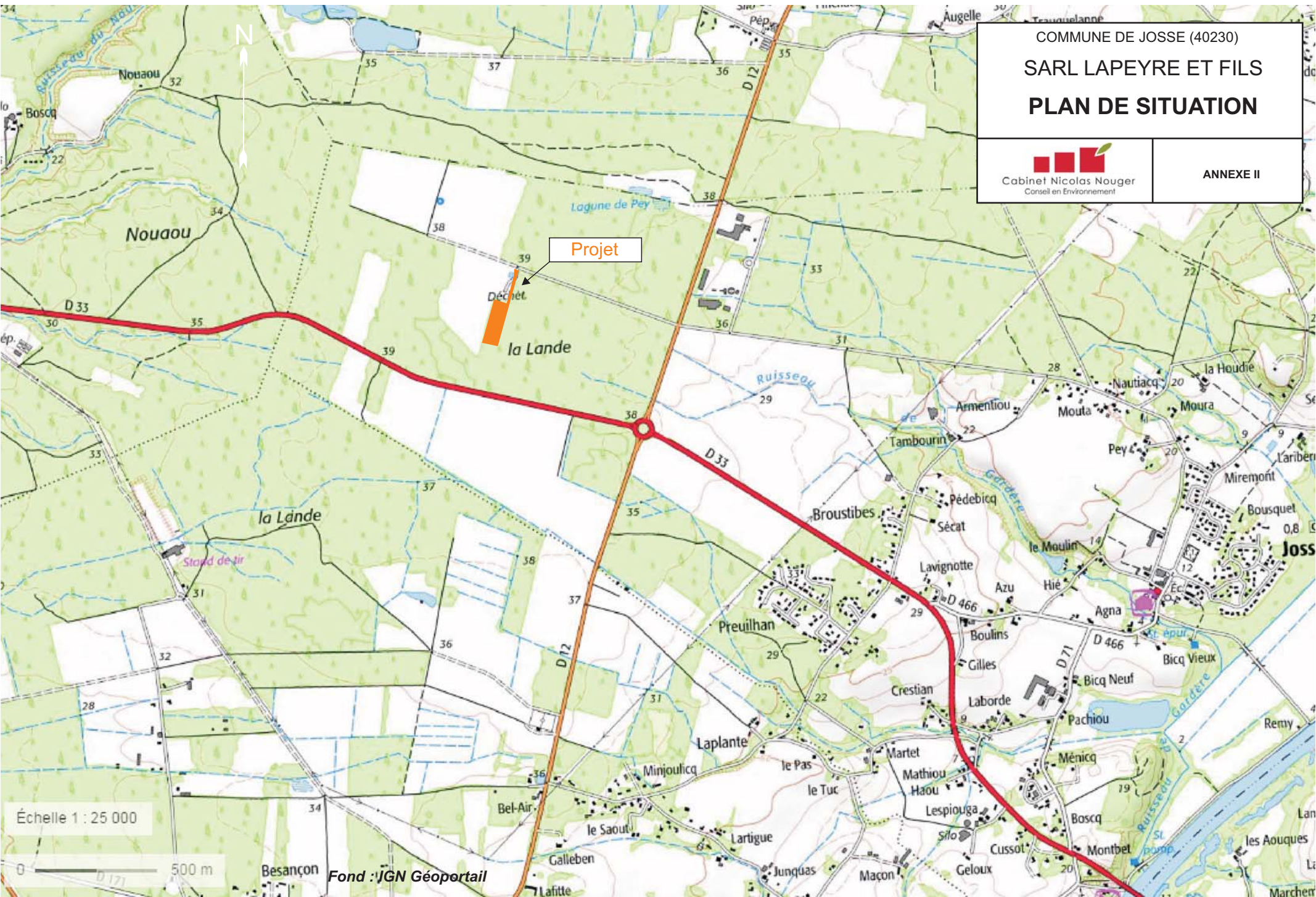
TVA FR 07 448 763 094

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

COMMUNE DE JOSSE (40230)
SARL LAPEYRE ET FILS
PLAN DE SITUATION



ANNEXE II



Projet

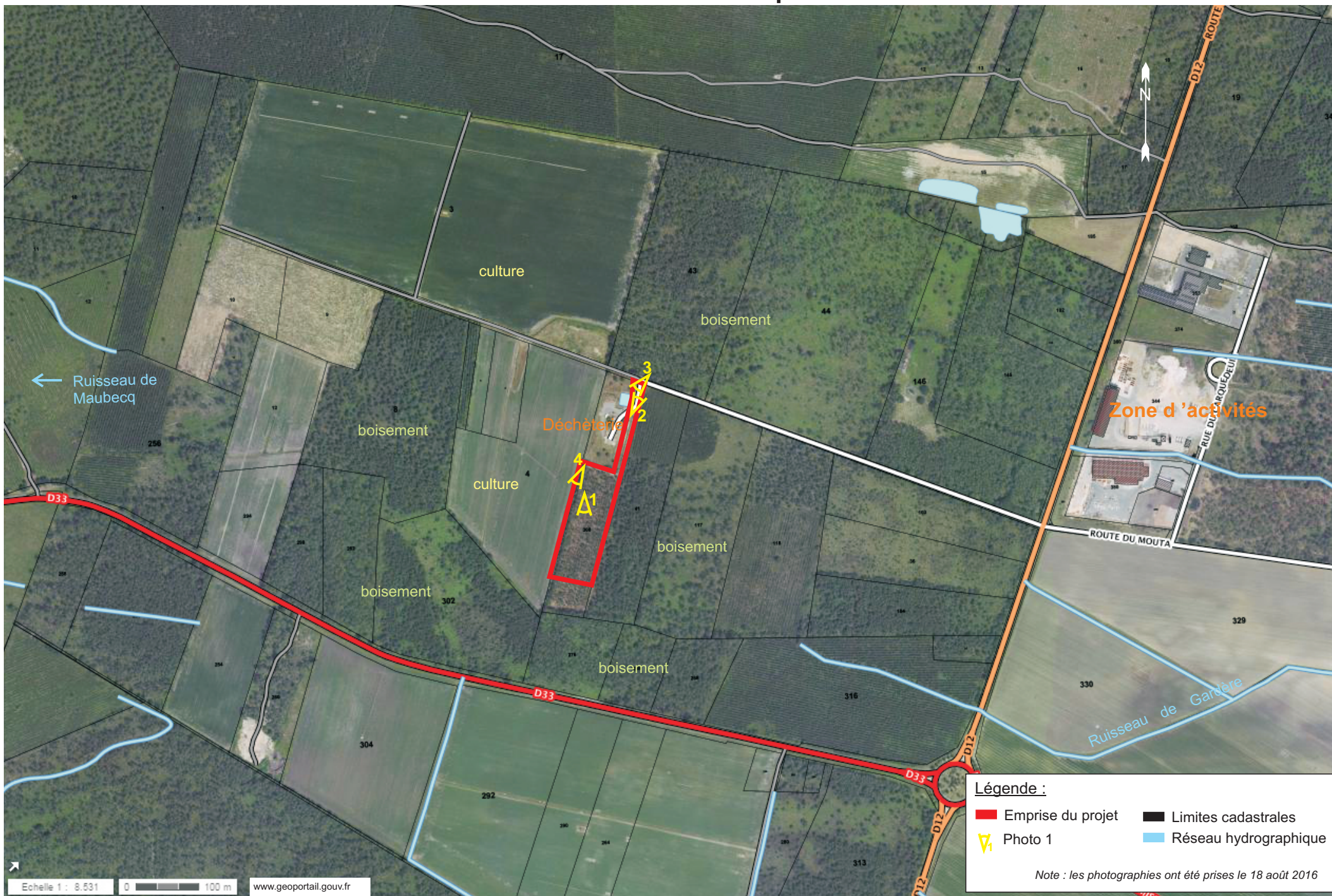
la Lande

Échelle 1 : 25 000

500 m

Fond : JGN Géoportail

ANNEXE 3 : Localisation des prises de vue



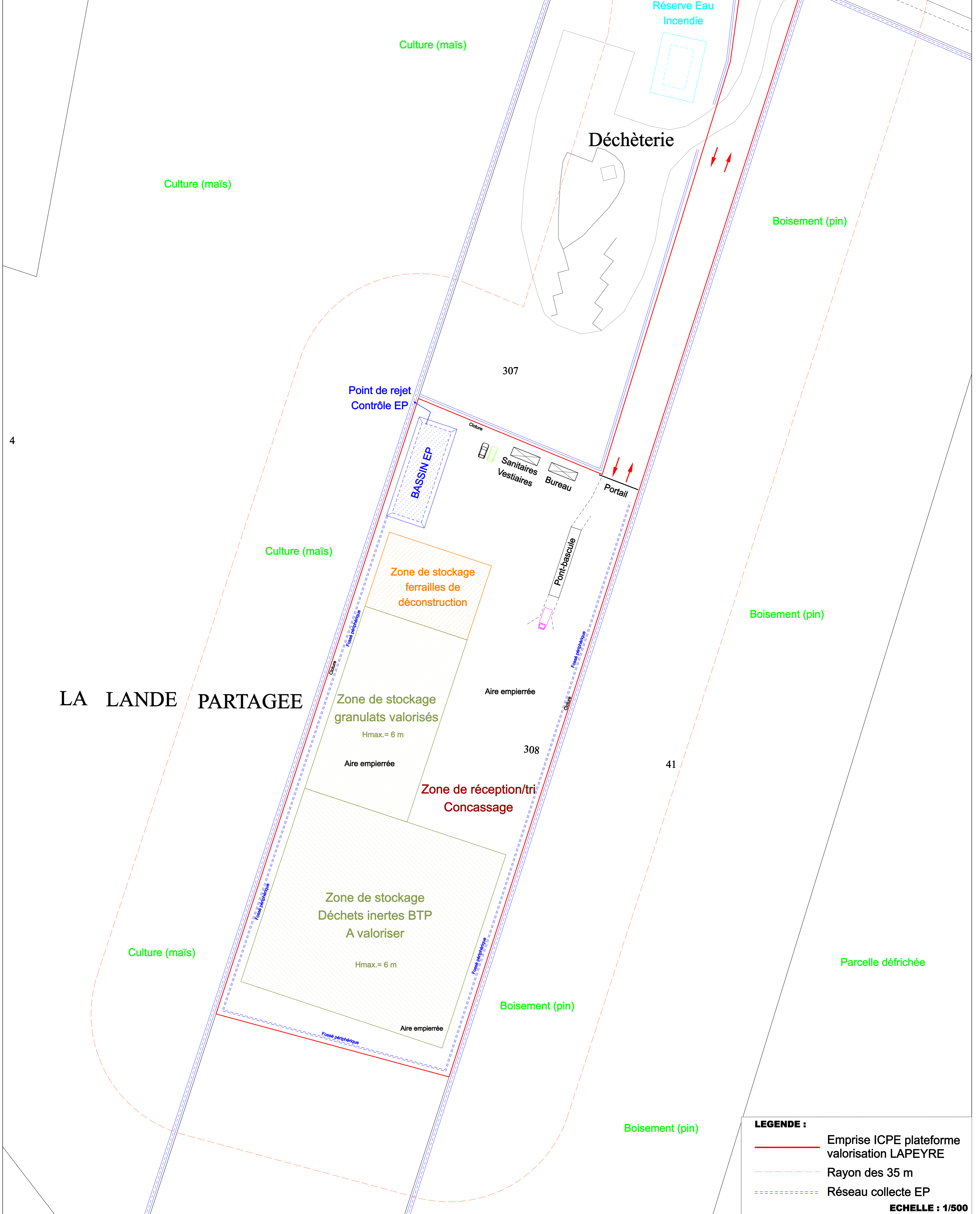
ANNEXE 3 : Photographies prises le 18 août 2016



Commune de Josse (40)
SARL LAPEYRE & fils
 Enregistrement d'une ICPE
 Plateforme de valorisation de
 déchets inertes du BTP
PLAN D'ENSEMBLE

8 février 2018

JOSSE_PLAN_ENSEMBLE_1803a.DGN



LEGENDE :

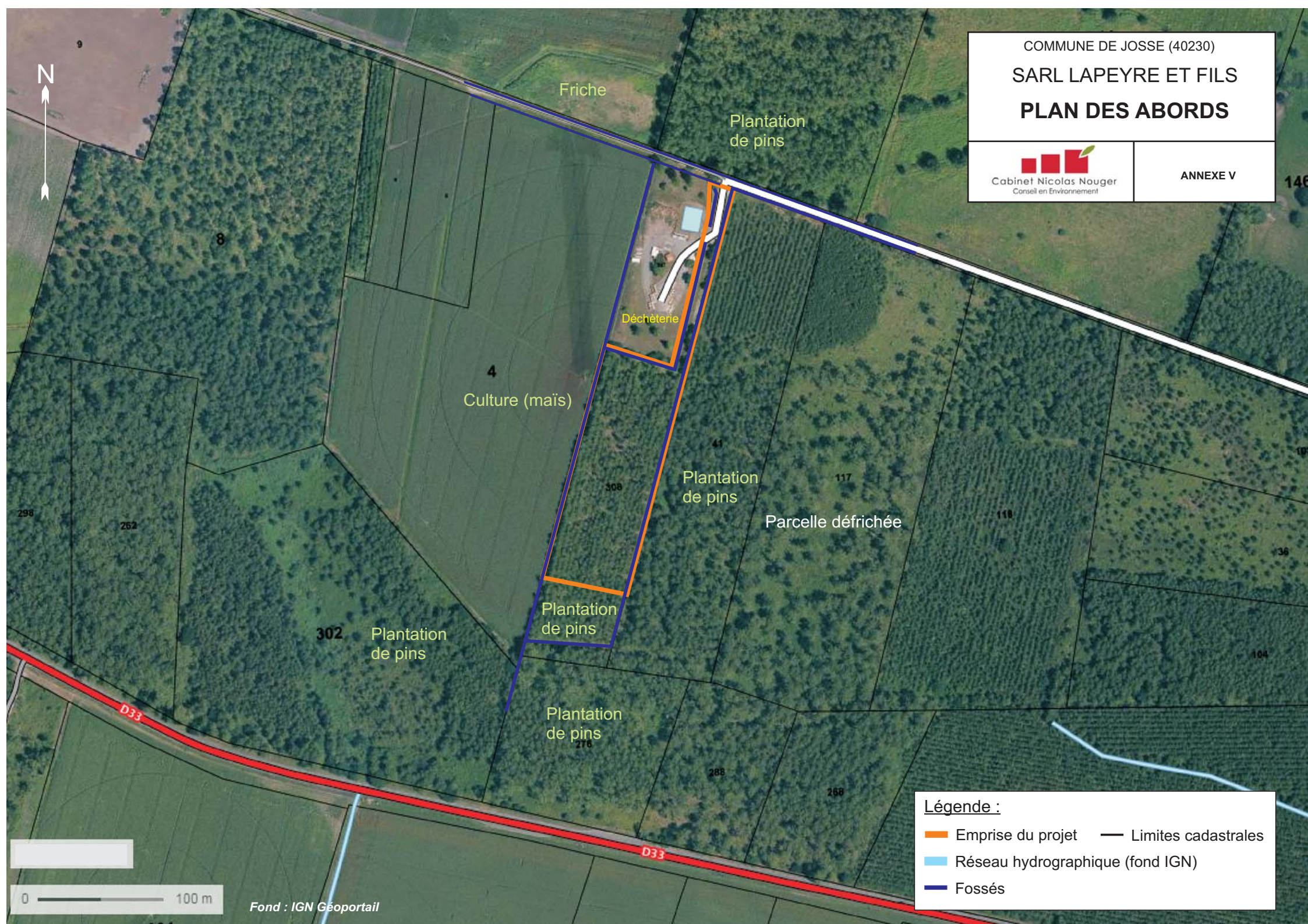
- Emprise ICPE plateforme valorisation LAPEYRE
- Rayon des 35 m
- Réseau collecte EP

ECHELLE : 1/500





COMMUNE DE JOSSE (40230)
SARL LAPEYRE ET FILS
PLAN DES ABORDS


Cabinet Nicolas Nouger
Conseil en Environnement

ANNEXE V



Légende :

-  Emprise du projet
-  Limites cadastrales
-  Réseau hydrographique (fond IGN)
-  Fossés

0 ————— 100 m

Fond : IGN Géoportail